

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° II-1471

présenté par
Mme Verdier-Jouclas

ARTICLE 80**Mission « Travail et emploi »**

À l'alinéa 9, après la référence :

« article L. 613-7 »,

insérer la référence :

« du présent code ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.